

L'INFOLETTRE DU SCRC

NUMÉRO 18 • 5 JUILLET 2019

Suivi sur le vol de données et Équifax

La semaine dernière, suite au vol de données de milliers de membres du Mouvement Desjardins, le Syndicat des communications de Radio-Canada avait demandé à l'employeur d'étendre la protection n service de surveillance du dossier de crédit et d'assurance en cas de vol d'identité sur une période de cinq ans offerte par Équifax. Radio-Canada a rejeté cette demande, estimant que les deux cas ne sont pas similaires. Selon l'employeur, les victimes ont toutes été avisées de la nature des infos volées, peu de tentatives ou de vols d'identité ont eu lieu depuis, et le lien avec le vol initial est impossible à faire. Par ailleurs, la SRC dit respecter ses obligations légales. L'enquête policière suit son cours, nous n'avons pas davantage de détails. Le syndicat va évaluer ses options au cours des prochains jours. •

Dossier des temporaires

Grosse semaine pour les sujets qui touchent les temporaires. Jeudi, un groupe de travail du syndicat a rencontré l'employeur pour discuter de divers problèmes vécus depuis la signature de la convention collective. Les cadres présents ont dit qu'ils allaient se rencontrer rapidement pour parler de possibles aménagements, et ils ont dit souhaiter continuer à travailler avec le syndicat pour trouver des solutions. Toujours jeudi, une autre rencontre se tenait, cette fois pour aborder le problème des avantages sociaux, dont la couverture n'a pas encore été généralisée aux employés temporaires qui pourraient en bénéficier. Nous aurons plus de détails à ce sujet au cours des prochaines semaines. •

Rencontre avec Luce Julien

Une première rencontre avec la nouvelle patronne de l'information a permis des échanges francs. Parmi les sujets abordés, la production numérique, la réduction du personnel de l'information au profit de la radio et de la télé générale. Autre sujet abordé: depuis le 2 juillet, les services numériques sont à la recherche de candidats intéressés à déposer des projets de baladodiffusion. Les projets incluent entre autre de l'humour et des dramatiques mais aussi de l'enquête et de l'information. Pourtant, la convention collective ne permet pas la production d'information par des contractuels. Et nulle part dans les critères que doivent respecter les postulants ne parle-t-on des normes et pratiques journalistiques. Interpellée à ce sujet, la directrice générale de l'information, Luce Julien, ira aux nouvelles et fera le suivi. •

Micro-événements

À défaut de pouvoir organiser chaque semaine des événements spectaculaires comme un barbecue de la rentrée, le syndicat va tenter d'organiser sporadiquement de petites activités, où les gens seront invités à participer. Non, il ne sera pas question de convention collective, seulement de faire des choses entre collègues pour apprendre à mieux se connaître, et diantre, qui sait, à mieux s'apprécier en dehors des murs de Radio-Canada. Vous verrez les événements apparaître sur le groupe Facebook du syndicat. Quoi, vous n'êtes pas encore membre ? Qu'attendez-vous ! <https://www.facebook.com/groups/nousommes3000/> (Si vous n'êtes pas sur Facebook, nous enverrons aussi des rappels dans l'infolettre!) •

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES SUJETS À PROPOSER,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
514 842-4020 ou 888 842-4020 • SCRC@SCRC.QC.CA



fnc. Fédération nationale des communications

